

Communiqué de presse

Paris, le 3 septembre 2020

## La Médicale PERennité : le nouveau Plan Epargne Retraite de La Médicale

La Médicale, filiale de Crédit Agricole Assurances, annonce le lancement de La Médicale PERennité, son nouveau Plan Epargne Retraite Individuel, à destination des professionnels de santé.

Ce nouveau contrat, assuré par Spirica, permet aux clients et prospects de La Médicale de préparer au mieux leur retraite tout au long de leur vie professionnelle, grâce à une offre financière large et évolutive et à des modalités de sortie souples et combinables en capital et en rente :

- Un contrat qui permet aux détenteurs de se constituer une épargne-retraite et de percevoir un capital et/ou un complément de retraite à vie; il permet aussi de piloter son capital après l'âge de la retraite en vue de le faire fructifier, tout en retirant régulièrement les sommes nécessaires à la jouissance de sa retraite ;
- La Médicale PERennité permet de simplifier la préparation de son avenir en logeant au sein d'un seul et même dispositif les contrats d'épargne retraite existants (PERP, Madelin, Epargne salariale, autre PER, etc) grâce aux transferts ;
- Trois modes de gestion accessibles et cumulables entre eux :
  - la gestion pilotée à horizon de Spirica, intégrant l'accès aux classes d'actifs immobilier et Private Equity/capital investissement ;
  - la gestion pilotée par Active Asset Allocation avec 3 profils pour s'adapter au profil de risque de chaque client ,
  - la gestion libre ;
- Une offre financière innovante, diversifiée et évolutive :
  - un accès au Fonds Euro PER Nouvelle Génération et au support Croissance Allocation Long Terme de Spirica,
  - une offre financière variée en UC, avec notamment des gammes étendues de fonds développement durable et de fonds immobilier (SCPI, OPCI) ;
- Un contrat haut de gamme et accessible dès 500€ ;
- Une solution digitalisée dès le mois d'octobre et la possibilité de réaliser la souscription en ligne avec signature électronique ainsi que les opérations en cours de vie du contrat.

Yann Renaut, Directeur général de La Médicale déclare : *« Aujourd'hui plus que jamais, préparer sa retraite est une priorité. Avec La Médicale PERennité, La Médicale accompagne tous ses clients professionnels de santé, dans la constitution et la protection de leur retraite, dans un cadre fiscal spécifique, leur permettant d'aborder de façon sereine ce moment de vie ».*

### **A propos de La Médicale**

Filiale de Crédit Agricole Assurances, La Médicale est un acteur majeur sur le marché de l'assurance des professionnels de santé. Avec un chiffre d'affaires de 439 millions d'euros et plus de 651 000 contrats en portefeuille à fin 2019, la Médicale est le partenaire de plus de 281 400 clients sur l'ensemble du territoire français. Son réseau spécialisé de 124 agents généraux, répartis dans 45 agences, en fait un acteur unique pour sa souplesse et sa capacité d'accompagnement de chaque professionnel, dans son activité comme dans sa vie personnelle, afin de lui assurer la meilleure protection possible. [www.lamedicale.fr](http://www.lamedicale.fr)

### **Contacts presse**

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey +33 (0)1 57 72 58 80/ 07 71 44 35 26

[service.presse@ca-assurances.fr](mailto:service.presse@ca-assurances.fr)

